



## DOSSIER DE CANDIDATURE : Vide ta chambre et/ou Brocante cuisine

Lieu : PLACE MAURICE RICHARD 31340 LE BORN

**L'ECOLE BUISSONNIERE**

**Nom :**

**Prénom :**

**Adresse :**

**Code postal :**

**Ville :**

**Téléphone :**

**Mail :**

**Vous souhaitez participer :**

**Vide ta chambre**

o 1 table de 1,8 mètre au prix de 8€

o 2 tables de 1,8 mètre au prix de 16€

**Brocante cuisine**

o 1 table de 1,8 mètre au prix de 8€

o 2 tables de 1,8 mètre au prix de 16€

**Formule repas du midi (sur réservation)**

Merguez/Frite – gâteau – boisson – 1 café ou thé

**Récapitulatif :**

Vide ta chambre

Nbre de table : ..... x 8 € =.....

Brocante cuisine

Nbre de table : ..... x 8 € =.....

Repas vide ta chambre

Nbre de menu : .....x 8 € =.....

Repas Brocante cuisine

Nbre de menu : .....x 8 € =.....

**TOTAL =.....**

**RÈGLEMENT :**

1. Le vide ta chambre ou la brocante cuisine est une manifestation organisée dans un lieu ouvert au public en vue de vendre ou d'échanger des objets usagés et acquis de personnes autres que celles qui les fabriquent ou en font commerce.
2. Les organisateurs déclinent toute responsabilité quant à la situation juridique et fiscale des exposants. Ceux-ci feront leur affaire des assurances d'usage, et s'engagent à respecter la législation en vigueur, en particulier en matière de sécurité.
3. Les organisateurs déclinent toute responsabilité sur les transactions financières s'effectuant au cours de cette manifestation.
4. Les exposants prendront possession de leur emplacement à partir de 7h30 jusqu'à 9h30. Au-delà, les organisateurs se réservent le droit de redistribuer les emplacements non occupés.
5. Les organisateurs se réservent le droit de refuser ou annuler toute candidature qui, à leur avis, porterait atteinte au bon ordre ou à la moralité de la manifestation ainsi qu'à la vente d'objet de respectant pas le thème, sans qu'il puisse être réclamé d'indemnité d'aucune sorte.
6. Les personnes mineures devront être inscrites et placées sous la responsabilité d'une personne majeure qui devra être présente tout au long de la manifestation.
7. L'exposant s'engage à rester sur son stand jusqu'à la fin de la manifestation (17h). L'emplacement devra être rendu propre et désencombré des invendus et des déchets divers.

Fait à.....Le ..... SIGNATURE :

## **PIÈCES À FOURNIR**

Lors du dépôt du dossier d'inscription

- Copie de la pièce d'identité de l'exposant, en cours de validité
- Dossier et règlement dûment paraphé, signé et accepté
- Règlement du stand en totalité, chèque à l'ordre de « Ecole buissonnière » ou par virement

Le dossier est à transmettre soit :

- Par courrier: Ecole Buissonnière  
665 route de Tauriac  
31340 LE BORN
- Par mail: [ecole.buissonniere31340@gmail.com](mailto:ecole.buissonniere31340@gmail.com)

**DOSSIER À RENVOYER AU PLUS TARD LE 26 SEPTEMBRE 2025**